

Déconfinement : reprise des transports scolaires



les circuits classiques seront assurés

Dans le cadre du déconfinement progressif et particulièrement pour ce qui concerne la rentrée scolaire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a fait le choix de rétablir les circuits scolaires dès le mardi 12 mai en fonction de l'ouverture des écoles. Ainsi il importe tout d'abord aux parents de vérifier l'ouverture effective des classes de leurs enfants auprès des écoles ou des communes. Pour autant, cette reprise ne peut se faire sans mesures particulières.

Les premières mesures sont liées à la distanciation physique et à la limitation des enfants dans les cars.

Tout d'abord, si le transport scolaire en situation normale est également accessible, dans la limite des places disponibles aux autres usagers, cette possibilité ne peut être ouverte à l'heure actuelle. Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, les circuits scolaires n'accueilleront pas les usagers non scolaires.

Afin de privilégier la distanciation physique, l'ensemble des places des cars ne sera pas disponible. Un siège sur deux sera condamné de même que la première rangée de sièges derrière le conducteur. Ainsi, les cars pourront accueillir un peu moins de 50% des capacités habituelles du car, soit 24 places pour un car de 57 places. Les élèves devront également monter par la porte médiane du car.

Les écoliers ne reprenant la classe que progressivement selon les niveaux ou selon les groupes de classes, la situation est très disparate sur le territoire.

Aussi, il est demandé, dans toute la mesure du possible aux parents qui le peuvent de privilégier le transport de leurs enfants par leurs propres moyens, le cas échéant avec co-voiturage, en particulier pour les élèves de maternelles.

Pour les parents dont les enfants utiliseront les transports scolaires, il est important de rappeler les mesures de sécurité et de respect des gestes barrière.

Premièrement, il est demandé aux parents dont les enfants prendront le car d'attendre, dans la mesure du possible, la prise en charge de leurs enfants. Aux arrêts de car, il est important de concilier sécurité routière et distanciation physique.

La consigne de prise de température des enfants mérite également d'être rappelée, de même que le lavage des mains, avant de quitter la maison pour se rendre au car ou à l'école.

Les consignes de lavage des mains seront également données par les enseignants à la fin de la classe et devront être renouvelés dès le retour à la maison, sous le contrôle des parents.

Enfin, le rappel de discipline durant le transport est plus que jamais nécessaire afin d'éviter tout contact entre les enfants dans les cars et avec le conducteur. Chaque enfant devra attacher sa ceinture de sécurité tout seul.

Le port du masque n'étant pas prescrit pour les maternelles et les primaires, il n'est pas rendu obligatoire dans le car.

CONTACT

Direction des transports et de l'accessibilité
05 49 81 19 00 / mobilite@agglo2b.fr